

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Jeudi 29 Mars 2018

Excusé : Laurent GUICHARD,

Approbation du dernier compte rendu réunion du 5 Février 2018 :

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

Sectionnaires :

- Validation des Attributions des parcelles Enguilhens et du règlement proposé par la commission syndicale pour l'année 2018.
- Election de domicile Préfecture de l'Aveyron pour dossier transfert bien de section et rectificatif erreur de superficie

Urbanisme :

- La commune a confié l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme à Aveyron Ingénierie. Pour tous les actes déposés du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 les tarifs s'établissent comme suit et sont à la charge de la commune.

Certificat d'urbanisme b (C.U b)	100 €
Permis de Construire (P.C)	250 €
Permis de démolir	110 €
Déclaration préalable	130 €
Permis d'aménager (P.A)	300 €

Une permanence a lieu chaque jeudi, 68, Avenue de la Gare de 9 h à 12 h et de 13h 30 à 19h30. Prendre rendez-vous au 05-65-59-35-50

Actes administratifs :

Adhésion au service d'assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative d'AVEYRON INGENIERIE et signature de la convention.

Poteaux incendie :

Validation de la Proposition faite par le Syndicat Montbazens Rignac pour un groupement de commande pour la maintenance et entretien des poteaux incendie.

Budgets :

- *Vote Compte administratif Commune et compte de gestion 2017*
 - Dépenses fonctionnement : 249 214.69 €
 - Recettes fonctionnement : 285 818.56 €
 - Dépenses investissement : 49 084.32 €
 - Recettes investissement : 60 232.74 €

Affectation du résultat : 24 686.65 € recettes d'investissement
24 181.57 € excédent de fonctionnement reporté
- *Vote Compte administratif Biens sectionnaires et compte de gestion 2017 :*

Dépenses fonctionnement : 16 907.26 €
Recettes fonctionnement : 22 960.98 €
Dépenses investissement : 23 527.72 €
Recettes investissement : 1803.00 €

Affectation du résultat : 17 513.65 € recettes investissement

Les délibérations comptes administratifs, comptes de gestion et affectation de résultats de tous les budgets ont été votés à l'unanimité :

- *Budget primitif commune :*

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 373 642.57 € et en investissement pour 156 732.66 €

- *Budget primitif Biens sectionnaux :*

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 42 200.00 € et en investissement pour 31 549.52 €

Vote des taux d'impositions :

Après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, le conseil municipal décide de retenir les taux suivants

Taxe habitation : 6.98 %

Taxe foncier bâti : 11.04 %

Taxe foncière non bâti : 65.43 %.

Questions et informations diverses :

- Refuge mutualiste : possibilité d'organisation d'une réunion de présentation pour proposer une mutuelle complémentaire permettant aux habitants et aux personnes travaillant sur une même commune de bénéficier d'une couverture santé adaptée à leurs besoins et à des coûts plus intéressants qu'à titre individuel.

- questionnaire portage des repas : La maison de retraite propose un questionnaire aux personnes de + de 65 ans afin d'organiser au mieux un portage de repas sur les communes de Condom d'Aubrac et de St Chély d'Aubrac.

- rénovation salle communale : phase avant-projet définitif